



N° DIRECCTE 11 75 44595 75



BULLETIN D'INSCRIPTION



Référence DPC : A VENIR

L'inscription ne sera effective qu'après réception du bulletin d'inscription dûment rempli à retourner à l'adresse suivante :
Secrétariat de l'AFCOR - Angélique FOURNIGAULT - BP 23266 - 72003 LE MANS CEDEX 1

☎ 06.49.72.74.04 e-mail : secretariat@afcor.fr

FORMATION : PRINTEMPS 2021 « Cancers de l'œsophage et du Pancréas »

Dates : Jeudi 9 septembre, Jeudi 16 Septembre et Jeudi 23 septembre 2021

Inscription avant le 3 septembre 2021 selon les disponibilités

Format : **3 soirées en classe virtuelle 100% Live**

Frais d'inscription : **450€**

PARTICIPANT (toutes les mentions sont obligatoires):

Statut : ☐ Salarié ☐ Libéral Titre : ☐ Docteur ☐ Professeur

Nom **Prénom**

☎ : **E-mail :**

N°ADELI/RPPS :

Adresse Professionnelle :

Service :

REGLEMENT DE PRISE EN CHARGE/ D'INSCRIPTION

☐ **A titre personnel*** (formation financée par le participant)

Adresse personnelle

chèque libellé à l'AFCOR, à joindre à votre bulletin d'inscription.

☐ **Au titre du DPC ***: (Les libéraux s'inscrivant sur mondpc.fr, doivent envoyer le chèque qui sert d'acompte et nous rembourserons la part que ANDPC nous versera après le contrôle de la session)

☐ **Au titre de la participation des employeurs à la formation professionnelle continue***

Besoin d'une convention* ☐ oui ☐ non

Nom et Prénom du Responsable de la Formation Continue :

Adresse à laquelle devront être envoyés : convention, facture, courriers divers :

.....

..... CP Ville.....

- **préciser adresse mail*** du service destinataire

ANNULATION

Les frais d'inscription comprennent l'accès aux 3 soirées de visioconférence, la documentation et les frais dossier (30€).

Le début de la formation s'étend de la première soirée à la dernière réunion virtuelle.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent.

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit du participant un mois avant la communication des codes d'accès de la première soirée (6 septembre 2021), l'AFCOR facturera une indemnité de 20% du prix de la formation + Frais dossier. En cas d'abandon en cours de formation, celle-ci sera facturée dans sa totalité.

L'AFCOR se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de participants, de maladie de ses intervenants, grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'AFCOR...) sans dédommagements, ni pénalités au client.

Je soussigné(e)

Date et signature

accepte les modalités d'inscription

* Validez d'une croix la ligne correspondante

** Mention obligatoire